



Plénière du 22 juin 2017

CE Siège SNCF Réseau

➤ le planning des futures réorganisations et déménagements sur 2018

La direction, nous a indiqué

- La DSI Réseau qui se trouve sur de nombreux sites en Ile-de-France (Innovia, Equinoxe, Etoile du Nord, Ermont) allait déménager à St Denis au campus SFR.
- Pour la DT PACA, un projet était en cours d'étude pour déménager à l'immeuble Triangle sur Marseille.

La direction, ne nous a communiqué aucun planning. Cette réponse étant insatisfaisante, elle sera reposée au CE de juillet. Les élus ont pointé du doigt, le fait que de nombreuses « petites réorganisations » étaient réalisées dans les DT. Réorganisations, qui engendrent des disparités dans les modes d'organisation et de fonctionnement entre les DT. Ces réorganisations doivent être présentées dans les IRP et donner lieu le cas échéant à une consultation.

➤ La loi Rebsamen prévoit un vote global : Consultation sur le rapport de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la mixité (A-1), Consultation sur le rapport du bilan social (A-1), Bilan Evolution de l'Emploi.

Les élus ont voté contre, pour les raisons suivantes

- Bilan Social :

Les élus ont indiqué qu'il était regrettable que les rémunérations des cadres supérieurs et dirigeants ne soient pas dans le bilan. Pourquoi enlever cette population du bilan social ? En outre, l'évolution des rémunérations des 10 plus hauts salaires et des 10 plus bas salaires n'est pas indiquée. Ces informations étaient communiquées dans le bilan social de RFF.

Les élus ont été surpris du nombre d'arrêt maladie en 2016 et ont alerté la direction sur ce nombre anormalement haut (en moyenne plus de 12j d'arrêt par agent). La direction va vérifier les chiffres. Si ces chiffres s'avéraient exacts, des actions devraient être menées pour comprendre l'origine de cette explosion des arrêts de travail.

- Egalite professionnelle

La mixité de notre périmètre reste stable avec 41,73% de femmes (contre 20,24% pour le GPF). Le taux de féminisation est inversement proportionnel au niveau de qualification. Les élus CE regrettent l'opacité sur les taux de féminisations pour les salaires mensuels brut supérieurs à 4000€.



Paris, le 22 juin 2017

S'agissant des embauches, une baisse importante est constatée sur le taux de féminisation (37% en 2016 contre 51% en 2015), chute spectaculaire qui est contraire à la tendance du GPF. Même tendance pour les promotions où seuls 36,7% des agents qui ont changé de qualification en 2016 sont des femmes (pour un taux de féminisation de 41,73%) contre 23,2% des agents du GPF pour un taux de féminisation de 20,24%.

Les élus regrettent qu'il n'y ait aucune femme au sein du COMEX de SNCF Réseau et constate que cette tendance commence à devenir à la mode au sein des CODIR des Directions Territoriales

- Bilan évolution de l'emploi

Aucun travailleur TH n'a été embauché en 2016. Le handicap ne doit pas être un frein à l'accès à l'emploi. Faire progresser le taux d'emploi des travailleurs handicapés, doit être un objectif fort en 2017.

➤ **La nomination d'un médecin du travail au cabinet médical de TOURS sur le secteur du CE SIEGE RESEAU**

Suite au départ à la retraite du médecin du travail de Tours, une nouvelle organisation de la surveillance médicale du travail pour les agents de notre périmètre est mise en place au centre médical régional de Tours et d'Orléans.

Aujourd'hui, 29 agents de notre périmètre étaient suivis sur Orléans et 6 agents sur Tours. Demain, les 35 agents seront suivis par le docteur sur Tours par le Docteur Cattiau.

La direction, nous a indiqué que cette réorganisation du service médical avait pour but « d'organiser au mieux les centres médicaux » et qu'elle ne changeait en rien la localisation de la DT Centre-Val de Loire à Orléans.

Pour les élus UNSA : Cette réorganisation va considérablement éloigner les salariés d'Orléans de leur médecin du travail. En effet, les 29 agents d'Orléans vont devoir faire plus d'une heure de train pour rencontrer leur médecin du travail. Cette réorganisation est là pour faire face à la pénurie des médecins du travail SNCF, au détriment de nos 29 agents. Au lieu de dépenser de l'énergie pour mettre en place ce type de réorganisation, la SNCF devrait rechercher de médecins du travail.

Lors de la présentation au CCGPF du rapport administratif du service médical, l'UNSA a réaffirmé que « le seul service pertinent est celui qui offre à l'agent un suivi médical au plus proche de son lieu de travail »

Les Elus ont regretté la démission du médecin du travail d'une Direction en souffrance la DSI ne soit pas remplacé. Pour l'instant le remplacement n'est pas prévu. Il serait difficile de trouver des médecins du travail

➤ **Présentation du rapport (A-1) du médecin du travail.**

Le docteur Jean Marie REISER, nous a indiqué que le logiciel utilisé par les médecins n'était pas optimum et ne facilitait pas le travail des médecins. En outre, il rend difficile la production de ce rapport.

Deux points, on retenu l'attention des élus UNSA

- Le manque de médecin du travail et le turnover important de ces médecins
- Une augmentation des RPS au sein de notre périmètre

Les élus UNSA sont inquiets d'entendre que le nombre de médecin diminue dans un contexte de RPS ou les médecins du travail ont un rôle important à jouer pour aider les agents en difficultés.

Pour l'UNSA, Il est urgent de mobiliser l'ensemble des acteurs de la prévention afin de détecter et prévenir les RPS. La Santé et la Sécurité au Travail doivent être des marqueurs forts au sein de notre entreprise.

➤ **Consultation sur le bilan de la formation professionnelle**

Les élus ont voté à l'unanimité Pour ce bilan suite à l'avis de la commission : « Après une année pleine et la nécessité de fusionner des équipes venant de deux entreprises différentes, le bilan formation semble encourageant, plus particulièrement à Siège Réseau où le nombre de stage de formation est de 0,9 par an et par agent. A Accès réseau, le défi des formations initiales était important et partiellement relevé (le taux d'échec important et les difficultés à recruter font que la tension sur les effectifs d'horairistes existe toujours). Les formations d'adaptation ou de perfectionnement semblent souffrir de l'absence d'un catalogue des formations dont la réalisation est urgente (un tel catalogue existait à RFF). La commission propose, si ceci est du ressort du CE, la réalisation d'une enquête de satisfaction des besoins de formation, auprès des agents du périmètre. »

➤ **Projet DIAPASON : Les élus demandent un point sur ce sujet de réorganisation et la méthodologie de déploiement mise en place.**

Les élus se sont insurgés de l'attitude de la direction. Ce sujet majeur est structurant pour la DCS n'a pas été mis à l'ordre du jour du CE par l'entreprise. Le jour du CE, aucune personne de la DCF ne s'est déplacée pour présenter le projet. Face à l'attitude désinvolte de l'entreprise, les élus du CE ont demandé un CE extraordinaire sur le projet Diapason.

La prochaine CE aura lieu le 20 juillet. Vous pouvez contacter vos élus et poser des questions à l'adresse unsa.siegesncfreesau@gmail.com. Les comptes rendus complets sont disponibles sur le site du CE Siège SNCF Réseau



Autonomie Dialogue Négociation